L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 1er AVRIL 1892.

Les Artistes Célèbres.

La Librairie de l'Art, Paris, 29 Cité d'Antin, pouvait avec un vif succès son entreprise de populariser, de vulgariser des célébrités de la gravure, de la sculpture, de la peinture, etc. Elle s'est donné pour mission d'en mieux faire connaître les plus dignes représentants, de toutes les époques, de toutes les écoles, et, en vérité, on ne saurait la mieux remplir.

Il nous arrive fréquemment de parler à nos lecteurs d'un des moyens de propagande de cette même Librairie : *L'Art*, l'une des plus splendides collections que nous sachions, sous le rapport du texte et sous celui des illustrations, dont chaque livraison abonde.

Là se pressent des dessinateurs, des écrivains de premier ordre ; là de continuelles reproductions authentiques des maîtres du pinceau, du ciseau, du burin.

Le premier objet de l'*Art* est, en effet, de recevoir dans ses pages des fac similé, des copies, des réductions des œuvres les plus grandes, les plus consacrées ; appartenant au passé ou contemporaines ; de faire de sa collection un véritable musée universel, embrassant toutes les périodes.

Or, nous vous l'affirmons, cet objet est pleinement rempli ; déjà ce recueil est un trésor ; mais il est certain que dans quelques années il dépassera toute attente dans la cote qu'en feront les collectionneurs, les bibliophiles. Ce sont vraiment délicieuses heures que celles qu'on passe à feuilleter cette incomparable collection.

Les œuvres sont là, revivant avec une fidélité irréprochable ; puis, en regard et pour les mieux expliquer à qui n'est pas bien familier avec ces créations, des écrivains remarquables en analysent les moindres détails, se succédant les uns aux autres, en luttant de mérite, et vous donnant, d'étude en étude, toute une genèse de l'Art.

Mais la Librairie de l'Art a jugé que ce premier et si grand pas n'était point suffisant.

Sa Revue : *l'Art* s'étant imposé la condition d'être variée et de mêler la littérature, le théâtre, la musique à la peinture et à la sculpture, on a pensé que l'exposé ne suffirait point aux matières, aux appréciations, et à côté de *l'Art* on a fondé cette nouvelle publication éminemment parisienne : *Les Artistes Célèbres*, qui déjà compte trente-cinq ou quarante volumes, si nous ne nous trompons ; chacun accompagné de quarante-cinq ou cinquante gravures.

Ce sont monographies des maîtres incontestés en peinture, gravure, sculpture etc., etc.

L'étude de chacun d'eux est confiée à des écrivains faisant autorité, qui non seulement se livrent à une critique sérieuse, élevée, mais accumulant les détails historiques, d'une authenticité bien reconnue.

Ainsi le lecteur regarde se dérouler toutes les phases de l'art, et pour que mieux s'achève son éducation, l'œuvre dont il est question, que décrit graphiquement un analyste avec l'opinion duquel il faut compter, est reproduite à côté du travail critique.

Et, empressons-nous de l'ajouter, car cela est juste : pas une de ces réductions qui n'ait sa valeur réelle : dessinateur et graveur montrent en cela autant de sollicitude que de talent.

Cela est si vrai que tout heureux possesseur de ce recueil y revient encore et encore, comme dans un musée où multiple ses visites, avec cette sensation que la dernière semble toujours la mieux savourée.

Cette collection des *Artistes Célèbres* est vous la direction de notre éminent confrère et ami, M. Paul Leroi, administrateur habile et juge des plus fins en matière d'art.

Elle vient de s'enrichir d'une monographie très brillamment illustrée : *le Brueghel*, écrite avec autant de goût et d'attrait que de sûreté, de profond savoir par M. Emile Michel, auteur des monographies très remarquées de *Rembrandt*, de *Gérard Terborg*, d'*Hobbema*, des *Ruysdael* ; et qui prépare *J. F. Millet* et *Théodore Rousseau*.

En même temps que l'intéressante étude sur *les Brueghel*, nous en recevons une autre également recommandable, également bien venue : *Abraham Bosse*, que signe M. Antony Valabrègue.

Abraham Bosse, ce maître graveur, règne de Louis XIII, dont les œuvres sont si recherchées aujourd'hui chez les marchands d'estampes. C'est un maître d'une rare vigueur, et toute la vie réelle du commencement du XIIème siècle, dit une notice que nous avons sous les yeux, se retrouve dans ses énergiques compositions.

Il nous montre, avec une extrême fidélité, bien des côtés intéressants des mœurs de la vieille France.

M. Antony Valabrègue a poussé vis-à-vis son étude en critique indépendante et consciencieux. Il a apprécié avec justesse l'œuvre de cet artiste, qui intéressa si vivement Théophile Gautier, les Goncourt, Champfleury. Il nous raconte les incidents d'une existence agitée par une lutte opiniâtre contre Le Brun et l'Académie de Peinture.

De nombreux parallèles littéraires et historiques animent cette étude, qui forme une publication illustrée de 42 gravures, tirée sur beau papier. Elle est accompagnée d'un catalogue détaillé que les marchands d'estampes et les amateurs pourront consulter avec fruit.

Many Persons are broken down from overwork or household cares. **Brown's Iron Bitters** Rebuilds the system, aids digestion, removes excess of bile, and cures malaria. Get the genuine.

Un bienfait pour les femmes. — Le Cycle-Female Tonic est un sûr et prompt remède pour la cure de toutes les affections dont souffrent particulièrement le sexe. Il rend la santé si elle est affectée. C'est un fortifiant et un régulateur de premier ordre. Il guérira les cas les plus graves, si anciens qu'ils soient. Il guérit tous les maux qui atteignent les organes.

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.— LES COLIQUES HÉPATIQUES ; LA GRIPPE.—Extraits du compte rendu publié par les journaux de Paris du 19 mars :

M. le docteur Ferrand a recommandé l'emploi de la glycérine, à la dose de vingt à trente grammes, dans les cas de coliques hépatiques. A cette dose, la crise s'apaise, et de nouvelles attaques sont prévenues par l'absorption de cinq à quinze grammes de glycérine dans de l'eau alcaline. La substance que préconise M. Ferrand, constitue donc un excellent médicament, parce qu'elle est facilement absorbable par les voies lymphatiques, mais surtout, par les vaisseaux qui vont de l'estomac au foie.

Un autre médecin — M. le docteur Grosclaude, d'Elbeuf—dit avoir obtenu, en 1890 et 1892, d'excellents résultats dans le traitement de la grippe, en faisant respirer à ses malades diverses teintures antiseptiques, ou en leur ordonnant des gargarismes au sublimé corrosif. Le traitement consiste à verser de vingt-cinq à trente gouttes d'acide phénique, de thymol ou d'eucalyptol, dans un litre d'eau bouillante, et à respirer les vapeurs de cette solution. Pour les gargarismes, il conseille cinq millièmes de sublimé dans un peu d'essence de menthol.

UNE BANDE DE VOLEURS IMBERBES. —Un bijoutier du Palais-Royal, à Paris, M. D...., était en train de déjeuner, vers midi, avec sa famille, dans son arrière-boutique, quand, soudain, il entendit, dans son magasin, le bruit de la chute d'une pile de pièces d'argent. Il se précipita dans sa boutique, et il aperçut un individu disparaître sous la caisse : il s'empressa de l'appréhender au collet. Quelle ne fut pas alors sa stupéfaction, en reconnaissant, dans le voleur qui avait cherché à s'emparer du contenant de la caisse, un enfant ayant à peine douze ans. Le précoce vaurien avait sur le nez une paire de lunettes bleues, et sur la tête un capuchon lui cachant la moitié le visage. Conduit au commissariat du Palais-Royal, l'enfant refusa de faire connaître son nom et l'adresse de ses parents, mais il avoua, sans aucune difficulté, qu'il faisait partie d'une bande de voleurs dont le plus âgé avait douze ans.

COGNAC.—LA PROPRIÉTÉ DU NOM.— A qui appartient le mot de Cognac? Bien des maisons de spiritueux en font un usage que la ville qui porte ce nom déclare abusif et prétend désormais interdire.

Cognac poursuivra, dorénavant, devant la juridiction compétente, les industriels qui usurperont son nom de baptême.

Car Cognac n'est pas un nom commun, mais un nom propre, et qui dit pommeau n'a pas la faculté de dire Cognac. Le dictionnaire n'est pas de cet avis, mais la ville de Cognac a conscience de ses droits, et elle a voté un crédit de 5,000 francs, qui lui servira à poursuivre le triomphe de ses revendications.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 1er avril 1892. —Indication pour la Louisiane—Temps beau, plus chaud, forts vents.

Température du 31 mars 1892.
Thermomètre de K. & L. CLAUDEL, Opticiens, No 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	66	17
Midi.....	84	29
3 P. M.....	82	23
6 P. M.....	76	22

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Henry A. Rees à Sophie Stevens.
William Jordan à Alice Heath.
Arthur Hostine à Alice Cassagne.
William A. Knobloch à Ida A. Pfeffer.
Michael J. O'Neil à Margaret Miller.
Felice Quimera à Lucia Nicoria.
Andrew L. Kuhn à Estelle Cosgrove.

Naissances.

Mme Ernest Matthas, un garçon.
Mme Joseph Baumgarten, une fille.
Mme Andrew Keaney, un garçon.

Décès.

Leanna Saunders, 14 jours, rue Quatorzième près de la levée de protection.
Elizabeth Johnson, 44 ans, 174 rue Nord Galvez.
Rose Lewis, 57 ans, 1966 rue Magazine.
Owen J. Donnel, 11 mois, 201 rue Julie.
Alice R. Weysham, 14 ans, 291 rue Union.
Henrietta Norris, 7 ans, rue Espagne près Victoire.
Théodore Engelbach, Jr., 8 mois, 303 rue Ursulines.
Anna Neubauer, 5 jours, 396 Constantinople.
Maggie Johnson, 9 ans, encoignure des rues Jefferson et Decatur.
Gertude Vega, 5 ans, 220 rue Poydras.
Lucretia Barrow, 45 ans, 81 rue Nord Basin.
Joseph Auguste, 22 ans, allée Saux, Algier.
Tho. Fayon, 44 ans, 319 rue Clio.
Edward Cook, 5 mois, 382 rue Douzième.
Mme Maria Lagrabbe, 33 ans, infirmerie Tonro.
Mme Joséphine Mamier, 29 ans, encoignure des rues Union et Royale.
Mme Veuve Prosper Dartieu, 47 ans, 175 rue Villeré.
John Reed, 73 ans, camp Parapet.
Mme Veuve Catherine Buckley, 72 ans, asile des Petites Sœurs des Pauvres.
Edward McMahon, 62 ans, — rue Tchoupitoulas.
Henry Zimmerman, 6 ans, 19 rue Sauvage.
Charlotte Kelley, 45 ans, 444 rue Ste Anne.
George Dickinson, 16 ans, 202 rue Clara.
Joseph Johnson, 51 ans, rue Jackson près Franklin.

Cour de District des Etats-Unis. — Les steamships *Boston Prince* et *Jane Kelsall* sont attaqués pour $40, par Chas Swanson, pilote.

Henry Wright contre le steamship *Kelsall* pour $600.

Cour Criminelle. — Section A. —Mannie Wilson, Percy Adams et Amanda Hughes, larcin, ordonnances de non lieu.

J. H. Mack, accusé de détournement, n'ayant pas comparu, son cautionnement ($200) a été confisqué.

Courses.—La clôture de la réunion d'hiver a eu lieu hier en présence d'une foule nombreuse assistance. L'entrée gratuite avait en effet été offerte aux dames qui en ont profité et sont allées passer aux Faits Généraux, une délicieuse journée, sous le rapport du temps comme du sport.

A la dernière course, le tribunal s'est laissé au poteau et il y a eu *dead heat* entre American Lady et Gorman, qui courait sa première course.

Demain s'ouvrira la réunion du printemps, toujours très courue.

Voici le résultat de la journée d'hier :

PREMIÈRE COURSE.

5/8

1. Tudor, 103, [J. Williams], 8|3, 1 1|4.
2. Claudine, 74, [Perry], 2, 2 1.
3. Siberia, 102, (Stout). Durée : 102 1|2.

DEUXIÈME COURSE.

5 1|2 furlongs.

1. Annie More 87, [A. Clayton], 6|3 3|5—1 longueur.
2. Miss Francis 98, (Madison], 4—1 longueur.
3. Mitchell L. 99, (Burns] Durée: 108 3|4.

TROISIÈME COURSE.

1 mille.

1. Tommy Cook, 105 [Burns], 2, 7|10, 1.
2. Mean Enough, 105 [Madison], 3|2, tête.
3. Joe Woolman, 82 [J. Williams]. Durée : 144 1|4.

QUATRIÈME COURSE.

6 furlongs.

1. American Lady 102 [Ransom] 6-4|5 1|2 1.
2. Gorman 107 [Clayton] 8|5-7|10 1|2 1.
3. Duster 110 [Overton] 7|10-1 1.
3. Grey Goose 102 [Slaughter]. Durée, 1.15.

Comité des Sept.—Le Comité des Sept s'est réuni de nouveau et a complété sa vérification pour les paroisses. Celles qui manquaient sont :

Concordia, 39 voix de majorité pour McEnery.

St Bernard, 398 voix de majorité pour McEnery.

St Jacques, 59 voix.

Ste-Marie, 364 voix de majorité pour Foster.

Vernon, 74 voix de majorité pour McEnery.

Winn, 2 voix de majorité pour Foster.

Il ne reste plus que les 6me, 8me et 9me wards d'Orléans.

Le Comité a entendu des témoins hier soir jusqu'à minuit pour la contestation du 1er precinct du 6me ward, sans arriver à une conclusion.

Le Comité reprendra ses travaux ce matin à 10 h.

Le feu.—Vers 1 heure de l'après-midi, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une pile de 50 balles de coton, à la gare de marchandises de l'Illinois Central R. R., au pied de la rue St-Joseph.

Huit balles consignées à M. Lehman & Co., ont reçu environ $50 de dommages.

Deschamps et Baker.—L'arrêt de mort des deux condamnés enfermés en ce moment à la prison de paroisse y a été reçu hier à 4 heures 30 de l'après-midi et leur a été lu immédiatement par le député Arnault.

Baker ne s'est pas montré trop affecté, quant à Deschamps, il s'est mis à parcourir sa cellule avec agitation et s'est informé si on ne pouvait pas encore attendre du gouverneur une autre décision.

Baker a reçu des bouquets des Sœurs de Charité, ainsi qu'une lettre contenant une médaille sur laquelle est gravée une prière.

Le condamné cause volontiers avec ses visiteurs, sourit et plaisante, semblant oublier le sort qui lui est réservé. Il parle beaucoup.

Tout au contraire, Deschamps, est concentré en lui-même et refuse de recevoir les visiteurs.

Il a reçu hier toutefois le Dr. Fourguette qui s'est présenté à la prison en qualité de membre du Bureau d'examen constitué par l'avocat général pour examiner l'état mental du prisonnier. Il a passé une heure en sa compagnie, mais Deschamps ne lui a pas parlé de la lune. Il semble avoir fini d'adorer cet astre.

Les deux condamnés seront exécutés le 22 avril, entre 12 et 3 h. P. M.

En revenant d'un enterrement.—Wm. Walsh, un employé de la Compagnie de l'Illinois Central R.R., revenait hier à 6 heures d'un enterrement. Il est descendu de voiture au coin des rues Willow et Erato et s'est pris de querelle avec plusieurs individus, parmi lesquels se trouvait un nommé Tom Gorman, aussi employé à l'Illinois Central et qui lui a porté un coup de couteau à l'abdomen.

Le blessé dont l'état est très grave, a été transporté à l'Hôpital de Charité.

Blessé.—Geo. Turner, un nègre de 38 ans, est arrivé hier à 5 heures 20, par le train du Mississippi Valley. Il a reçu deux coups de revolver, un au bras droit et un à la hanche droite. Le blessé a été transporté à l'Hôpital de Charité dans une voiture d'ambulance, et le Dr Mile a extrait une des balles qui s'était logée près du conde droit.

L'autre projectile a pénétré dans la cavité de l'abdomen. Le nègre dont l'état est très critique, prétend qu'il a été blessé hier matin, dans la paroisse St-James, par un autre nègre avec lequel il jouait aux dés. On désespère de le sauver.

Fire Board.—Les membres du Fire Board se sont réunis hier à midi dans le but de s'occuper de l'achat de plusieurs chevaux. Sur motion de M. Kuhner, le comité a été autorisé à faire l'achat des chevaux nécessaires sans être obligé de demander l'autorisation du Board.

Mort.—Chris Elkhorn, l'individu qui le 26 janvier avait été blessé à coups de couteau, par Emile Dietz, au coin de l'avenue Napoléon et de la rue Palmyre, est mort à l'Hôpital de Charité, hier matin à 8 heures.

Accident.—Un nommé Chas. Thomas, demeurant au No 27 de la rue Désirée, a été renversé au coin de cette dernière rue et de la rue Royale, par une voiture de la brasserie Pelican, conduite par un nommé Andrew Sitzman, demeurant rue Elmire près Dauphine. Le blessé a reçu les soins du Dr. Mutaker.

Menus faits.—A 2 heures 45 de l'après-midi, Jno. Williams, un longshoreman nègre, âgé de 54 ans, qui travaillait à bord du steamship *Baxwall*, ancré au pied de la rue Espagne, a été blessé au côté gauche du corps par la chute d'un morceau de bois. Il a été transporté chez lui, No 166 rue Urquhart, par des amis.

—Vers 2 heures 30 de l'après-midi, Mamie Woolhee, une enfant de 3 ans, qui jouait dans la cour de ses parents, rue Septième, près Fulton, est tombée sur un pot d'eau bouillante et s'est brûlée au bras gauche. Le Dr Richards, qui lui a donné ses soins, a déclaré ses brûlures sans gravité.

—Pendant l'incendie, qui a eu lieu mercredi chez M. Hill, bijoutier, au No 655 de la rue Magazine, le stock de ce dernier, qui est assuré à la compagnie North British pour $1,200, a reçu environ $300 de dommages.

—Hier matin, à 10 heures, J. W. Rizzo, qui habite rue Palmyre No 90, s'est disputé avec A. de Rancé. Ils en sont venus aux mains et l'affaire s'est terminée par une accusation de voies de fait portée contre de Rancé. Il a été mis sous caution.

COUTUME CHINOISE. —Il y a des pays—la Chine, par exemple—dont certaines coutumes sont telles, qu'il serait malaisé d'en trouver, ailleurs, de semblables. Témoin celle-ci :

Le 15 de chaque mois, les jeunes filles se rendent, dès le lever du soleil, sur le mont Yen-Yen. Chacune d'elles porte un coffret vide, qu'elle enterre au pied de la montagne.

Vers midi, les jeunes hommes qui désirent se marier, font le même pèlerinage. Chacun choisit un coffret et l'emporte. La propriétaire se fait alors connaître, des pourparlers s'engagent, et, bientôt après, les fiançailles sont célébrées.

En France, les fiançailles ont souvent lieu de la même façon, avec cette différence, toutefois, que le fiancé se préoccupe "souvent" de ce que contient le coffret.

Un jeune homme est traduit devant un juge de paix, par une jeune et jolie fille, qui l'accuse d'avoir voulu l'embrasser de force.

Après les plaidoiries, le juge fend la décision suivante :

"Pour cette fois-ci, le tribunal sympathise avec la prévenu. En conséquence, il l'acquitte sans hésiter, parce que le président lui-même, pendant toute la durée de ce procès, a été obligé de se retenir au bras de son fauteuil pour ne pas descendre embrasser la plaignante."

L'esprit d'autrefois.

Le poète Méry était l'homme le plus frisant de la création. On le voyait se promener sur les boulevards, par les beaux jours de printemps, recouvert d'un manteau sous lequel il grelottait.

Un jour, il fait venir son médecin en lui annonçant qu'il est gravement indisposé ; c'était l'époque des premiers froids. Celui-ci accourt et trouve Méry pâle du feu, entouré de trois ou quatre couvertures de laine.

—Qu'avez-vous donc ? lui demanda-t-il.

—Ce que j'ai, répond Méry en claquant des dents, j'ai l'hiver.

Sur le quais de Tunis.

Un étranger demande à un Marseillais des détails sur le gouvernement de la Tunisie.

—Ici, mais c'est comme en France, répond l'enfant de la Canebière. Le chef du gouvernement, c'est *lou bey*!

Trop parler nuit.

Elle : "Arrêtez vos flatteries, monsieur, ou je vais me mettre les mains sur mes oreilles."

Lui (voulant faire un compliment) : "Impossible! vos jolies mains seraient trop petites."

En Italie.

Un monsieur très important raconte, à table d'hôte, à Naples, tout ce qu'on vient de lui montrer d'extraordinaire à Pompéi.

—C'est curieux, lui riposte un voisin ; je suis allé, comme vous, à Pompéi, tout récemment, et je n'ai rien vu de ce que vous dites. Pourtant, j'avais un très bon guide.

—Un guide ! fait l'autre, avec dédain. Moi, j'étais piloté par le "directeur du Vésuve"!

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1891.

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1891.

Les dispositions adoptées l'année dernière, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile, restent les mêmes :

Liberté entière est laissée à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athénée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population ; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera un sujet de son choix.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert du 20 juin 1891 au 31 janvier 1892.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Chaque devise d'homme, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule H ; chaque devise de dame, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule F.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.
P. O. Box 725.

DR. PRICE'S Cream Baking Powder.
En consommation dans des millions de familles. La première de toutes depuis 40 ans

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

LES ANARCHISTES A PARIS.

Importante arrestation de Ravachol.

Il subit un long interrogatoire.

Préparatifs pour une démonstration par les ouvriers le Premier Mai.

Le Clergé et l'ordre du cardinal Richard.

Paris, 31 mars—Le gouvernement considère l'arrestation qui vient d'avoir lieu, celle de Ravachol, comme étant de la plus haute importance. Non seulement parce qu'il est sous le coup d'une sentence de mort par contumace, mais parce que l'on croit que en capture mettra fin aux outrages de dynamite commis à Paris.

Le dit Ravachol est considéré un criminel très dangereux, et son incarcération a mis fin, ou à peu près aux craintes sérieuses.

Le gouvernement a récompensé on a l'intention de récompenser tous ceux qui ont pris part à l'arrestation. Le marchand de vin au coin de la rue Rochechouart et du boulevard Magenta, chez lequel Ravachol a été appréhendé, et le garçon qui a averti la police que celui ci se trouvait dans l'établissement ont reçu une récompense de 1000 francs. Le commissaire qui a fait l'arrestation, recevra la décoration de la Légion d'honneur, et les six gendarmes qui ont aidé à la capture du notoire anarchiste, recevront des médailles et seront promus.

Paris, 31 mars—Les récentes perquisitions domiciliaires chez les anarchistes et l'arrestation d'un grand nombre d'entreux ont eu pour résultat de les terrifier.

En général, ceux qui sont encore en liberté, ne font plus de menaces, publiquement, du moins, relativement aux crimes qu'ils ont l'intention, disent-ils, de commettre.

On croit que plusieurs anarchistes qui s'attendaient à une descente de la police chez eux, ont fait disparaître toutes les preuves qui auraient pu les faire accuser de complicité dans la conspiration de dynamite.

La police a des raisons de croire que quelques uns de ces mécréants qu'elle connaît très bien, ont jeté dans la Seine une quantité de dynamite volée, et nombre de machines infernales, pour échapper à une arrestation et à l'accusation d'avoir ces objets en leur possession, dans un but criminel.

Les autorités ont engagé les services de plusieurs plongeurs ; la Seine sera fouillée minutieusement pour y chercher les engins explosifs qu'on suppose avoir été jetés là par les anarchistes.

Les ouvriers font des préparatifs pour une démonstration du travail le 1 mai (May Day). Tout est remis à cet effet entre les mains d'un comité, dont quelques membres sont en faveur d'ajourner la démonstration au 2 mai, ce le premier tombe un dimanche.

Les dits membres ont soumis leur proposition au comité en donnant les raisons pour lesquelles ils désirent un ajournement. Le comité, néanmoins, a repoussé la proposition et a décidé que la démonstration devait avoir lieu ainsi qu'il a été décidé primitivement.

Le comité a aussi décidé qu'une grande assemblée préliminaire sera convoquée la semaine prochaine, à laquelle seront invités tous les ouvriers se trouvant à Paris.

Tout le clergé n'a pas obéi tout entier à l'ordre du cardinal Richard, archevêque de Paris, interdisant à celui-ci de discuter publiquement les questions politiques.

Hier soir, à l'église St Nicolas, le prédicateur a fait des allusions à la question sociale.

Quelques uns des auditeurs ont objecté à ses remarques, et ont attaqué les autres personnes présentes qui défendaient le prédicateur. Ce les ci se sont défendues, et finalement après une lutte assez vive, ont réussi à chasser de l'église leurs assaillants. Ces derniers sont allés chercher du renfort et ont attendu à l'extérieur jusqu'à la fin du service. Au moment où les fidèles sortaient de l'église, ils ont été assaillis. Un conflit a eu lieu, dans lequel plusieurs personnes ont été grièvement blessées. La police a été informée du fait, et bientôt une force imposante de gendarmes arrivait sur le lieu des désordres et dispersait la foule. Plusieurs chefs ont été arrêtés.

Dynamite trouvée.

—La police a découvert un magasin de dynamite à Montreuil sous Bois, petite ville située à trois milles et demi à l'est de Paris. Tous les engins explosifs qui s'y trouvaient, ont été saisis et le propriétaire arrêté.

Interrogatoire de Ravachol. — Un secrétaire complet.

—L'interrogatoire de Ravachol, qui a eu lieu hier soir, a duré cinq heures. Il y a été question principalement de sa vie passée, et il a été soumis à un grand nombre de questions, qui ont démontré que c'est un scélérat plus hardi encore que ne le supposait la police. Le dit Ravachol a, en effet, avoué avoir tué le vieil hermite de Notre-Dame de Grâce. Mais il a nié avoir assassiné un vieux serviteur à Varizelle en 1885 et sa première femme en 1888.

Néanmoins les preuves qu'il a données à cet effet ne sont pas bien fortes, et ses réponses laissent bien des doutes sur son innocence en cela.

La police pense pouvoir obtenir des preuves établissant qu'il a commis aussi ces deux derniers meurtres.

Il y a quelque temps un vieillard fut tué d'un coup de hache appartenant à la victime.

Le meurtrier vola une somme d'argent et une quantité d'objets de valeur puis il prit la fuite.

On a interrogé Ravachol sur ce crime, et là encore ses dénégations sont très peu probantes.

Il a admis avoir pillé nombre de tombes. Quand la police a fait une descente hier chez lui, elle a trouvé entr'autres preuves de ses opérations criminelles, une collection d'outils de faux monnayeur. Questionné au sujet de ces outils, il a avoué froidement appartenir à une bande de faux monnayeurs, mais a persisté à refuser de dire quoi que ce soit de nature à dénoncer et à faire arrêter ses complices.

On dit maintenant que la police avait de bonnes raisons de croire que Ravachol ferait une résistance désespérée aux agents pour ne pas être arrêté, et ceux qui ont blâmé, il y a quelques jours, la police de ne l'avoir pas pris, admettent que celle-ci a eu raison en n'essayant pas de le capturer, avant d'être bien certaine qu'il n'y avait pas de chance pour le dit Ravachol d'échapper à la justice.

L'*Echo de Paris* publie, aujourd'hui, que Ravachol a admis être l'auteur de l'explosion sur le boulevard St-Germain.

Le détective en chef affirme que Chaumartin, un complice de Ravachol, qui est actuellement arrêté, a trahi son chef, et a déclaré à la police que Ravachol avait l'intention de faire sauter la maison de M. Bulot, un des avocats de la poursuite dans les récents procès contre les anarchistes.

La résidence de M. Bulot, on doit se le rappeler, est au No 39 rue Clichy, là où a eu lieu l'explosion dimanche matin, laquelle a causé tant de désastres.

Le dit Ravachol résidait à St-Mandé près du bois de Vincennes, à quatre milles au sud-est de Paris.

On l'a vu se rendant dimanche matin à Paris ; il portait un petit manteau.

Les détectives surveillent Ravachol jour et nuit dans la prison.

Il est fils illégitime de parents allemands, mais est né en France.

Les élections en Angleterre.

Paris, 31 mars—Le bureau des affaires étrangères a reçu la nouvelle par l'entremise de M. Waddington, ambassadeur de France en Angleterre, que les élections générales pour les membres de la Chambre des Communes anglaise, auront lieu en juin ou en juillet.

Rente française.—Banque de France.

Paris, 31 mars.— Le trois pour cent est coté à 96 francs 35 centimes.

L'hebdomadaire de la banque de France indique une augmentation de 7,920,000 francs en or et 5,500,000 francs en argent.

Les Français à Dahomey.

Paris, 31 mars—Une dépêche de Porto Novo dit que 200 indigènes de Dahomey ont attaqué Kosonou, situé à quinze kilomètres de cette ville.

On croit que les indigènes méditent une attaque sur Kotonou et Porto-Novo, et que les autorités françaises ont pris des mesures pour repousser toutes les attaques qui seront faites.

Un croiseur français est à l'ancre à la hauteur de Porto Novo.

Le gouvernement français.

Berlin, 31 mars— Le gouvernement français prend des mesures pour envoyer des officiers étudier le système de police en cette ville, avec l'objectif de réorganiser celui de Paris.

Nouvelles de l'Inde.

Londres 31 mars—Une dépêche spéciale de Calcutta au *Times* dit : La baisse continue et suit les précédents sur le taux du change, cause une perturbation universelle ici, et menace de paralyser toutes les branches du commerce.

On manifeste une grande indignation au sujet de l'apathie du gouvernement. On espère généralement qu'il réduira considérablement les ventes des billets du conseil de l'Inde, et prélèvera un emprunt en or de sept à huit millions de livres sterling.

Le différend relatif à la mer Behring

Washington, D. C., 31 mars — Les négociations relatives au renouvellement du modus vivendi de l'année dernière progressent favorablement, et tout indique une entente très prompte sur la question.

Sir Julian Pauncefote, ministre d'Angleterre, s'est rendu ce matin à la Maison Blanche, sur l'invitation du Président, et a eu une conférence d'une heure à ce sujet avec celui-ci et le secrétaire Blaine.

Bruit démenti.—L'ordre règne dans le Venezuela.

Washington, 31 mars—Le général Bolet-Paraza, le ministre vénézuélien à Washington, a reçu cette après-midi un cablegramme de son pays, par lequel il est autorisé à déclarer que les rapports publiés relativement au Venezuela sont sans fondement.

Il a reçu aussi avis qu'il n'y a pas eu de bataille livrée près de Caracas, que l'ordre règne parmi la population, que les affaires n'ont pas été interrompues, que le nouveau cabinet nommé par le Président Palacios jouit de la confiance du peuple et que le gouvernement donne une entière satisfaction.

Arrivée de personnages marquants sur le steamer Newport.

New York, 31 mars—Le steamer *Newport* est arrivé de Colon, ayant à bord nombre de Chiliens marquants du régime Balmaceda, parmi lesquels sont M. Espinoss, ex-ministre de la guerre ; M. J. McKenna, qui faisait partie aussi du cabinet, et le Dr. Cooper, chirurgien de l'hôpital chilien.

Le lieutenant Harlow, de la marine des Etats Unis, commissaire spécial du Chili au World's Fair, est arrivé sur le dit steamer.

Le City of Paris.

New York, 31 mars—Le steamer *City of Paris* est arrivé hier à 11 heures à son dock. Il a fait 2,864 milles en cinq jours vingt deux heures et trois minutes. Son vitesse moyenne, a été de 20.16 nœuds par heure et en faisant un long détour, autrement il aurait pu faire la traversée en cinq jours et six huit heures.

Le *City of Paris* a fait, journellement, 468 milles, 501, 480, 501, 497 et 414. En tout, 2,864 milles.

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
SAMEDI MATIN,
L'ABEILLE,
Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.
Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.
Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.
L'ABEILLE
Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :
Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger ;
Un Bulletin Maritime ;
Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;
Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans ;
Un Bulletin Financier ;
Un Bulletin Commercial ;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer ;
Les jours de départ des bateaux à vapeur.
Bureaux et Ateliers,
79.....CHARTRES.....79

WASHINGTON.

Nominations présidentielles.

Washington, 31 mars—Le Président a envoyé au Sénat les nominations de maîtres de poste suivants :

Pennsylvanie—Andrew K. Black, Harrisburg ; Jonas H. Geary, Gettysburg ; John C. McKean, Charleroi ; David L. Williams, McDonald.

Texas—Bolivar J. Pridgeon, Eagle Pass.

Missouri—Madison J. Benson, Excelsior Springs.

Wisconsin—George C. Hughes, Beaver Dam.

Ohio—Charles P. Washburn, Delphos ; George Russell, Napoléon.

Michigan—F. F. Skinner, Clear Springs.

Californie—John McCarthy, Berkely.

Le ministre du Chili, M. Montt.

Washington, D. C., 31 mars—M. Pedro Montt, ministre du Chili aux Etats-Unis, partira mardi avec sa femme pour New York, d'où il s'embarquera le 16 avril pour l'Europe. Ils feront une tournée dans les Etats-Unis avant de retourner au Chili, où M. Montt a été élu membre du nouveau Congrès.

Le différend relatif à la mer Behring

Washington, D. C., 31 mars — Les négociations relatives au renouvellement du modus vivendi de l'année dernière progressent favorablement, et tout indique une entente très prompte sur la question.

Sir Julian Pauncefote, ministre d'Angleterre, s'est rendu ce matin à la Maison Blanche, sur l'invitation du Président, et a eu une conférence d'une heure à ce sujet avec celui-ci et le secrétaire Blaine.

Bruit démenti.—L'ordre règne dans le Venezuela.

Washington, 31 mars—Le général Bolet-Paraza, le ministre vénézuélien à Washington, a reçu cette après-midi un cablegramme de son pays, par lequel il est autorisé à déclarer que des rapports relativement au Venezuela sont sans fondement.

Il a reçu aussi avis qu'il n'y a pas eu de bataille livrée près de Caracas, que l'ordre règne parmi la population, que les affaires n'ont pas été interrompues, que le nouveau cabinet nommé par le Président Palacios jouit de la confi